



Saint-Pierre 2000

Juin 2007

Le Comité de Quartier vous informe...

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le mot du Président

Être bénévole dans une association, c'est donner de son temps et mettre son savoir au profit d'une cause. Une association est régie par un statut qui définit des règles par des articles. Ces articles précisent l'organisation et la gestion de l'association. Dans tous les cas, la loi est au-dessus de tout et reste applicable.

De nos jours, devenir Président ou Dirigeant d'une association « loi 1901 » n'est pas un acte gratuit. Le caractère bénévole de leur mandat ne les exonère pas de leur responsabilité, qu'ils dirigent, représentent ou contrôlent l'association. Ils peuvent avoir à répondre, depuis la loi du 10 juin 1994, des dettes de l'association en cas de faute de gestion. Pénalement, ils sont responsables devant la justice des fautes de l'association.

Les décisions ne sont pas toujours faciles à prendre. Le Président doit toujours choisir celles du bon sens même si celles-ci ne satisfont pas l'ensemble des adhérents.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Didier Soyer.

C'EST DU PASSÉ

« Le jeudi chez vous » organisé par la ville, s'est déroulé le 5 avril dans le quartier. Après une rencontre avec les commerçants, nous avons visité l'école Notre Dame du Bon Conseil. Nous avons continué notre journée par un passage à la commission « Scrabble » de notre comité rue Cordier, avant de rencontrer les responsables de la paroisse « Saint Pierre » dans nos locaux. Ensuite c'est une rencontre avec le troisième âge du quartier au 93 rue Valentin Haüy lors d'un thé dansant qui a eu lieu avant une réunion à l'école Vincensini avec les parents d'élèves. La journée s'est terminée par une visite au club Fémina Sport. Madame le Maire a pris bonne note de nos doléances.

RESERVATION REDERIE

Riverains de la réderie

9 juin - 9h 12h

12 juin - 9h 12h et 14h 20h

15 juin - 9h 12h

20 juin - 9h 12h et 14h 20h

Les autres rédeux

30 juin - 9h 12h

3 juillet - 14h 20h

6 juillet - 14h 20h

104 chaussée Saint Pierre

Le dossier pour la réception de la chaîne de télévision France 3 est clos. Toutes les personnes qui nous ont écrit, on été contactées par la société « Picardie Satellites ». Les solutions ont été apportées lorsque le problème venait du changement de canal. Les limites de notre quartier ont été dépassées puisque nous avons été contactés par des habitants d'autres quartiers et même de communes limitrophes à Amiens.

Les travaux de gaz dans le lotissement de Roubaix sont terminés. Ils restent toujours quatre personnes qui nous ont contacté par l'insatisfaction des travaux, nous avons remonté le problème de nouveau.

SOMMAIRE

Le mot du Président
C'est du passé
Feu de la Saint Jean
France CitéVision
La réderie
C'est dans Saint Pierre
Les voyages
Persévérance
Les astuces de M. Truc
Le repas de rue
Le stationnement
Rester en contact

FEU DE LA SAINT JEAN

Le comité de quartier Saint Pierre 2000 s'associe aux comités de quartier St Leu-Notre Dame et La Vallée-Amiens2 afin d'organiser le feu de la Saint Jean.

Le bûcher brûlera le jeudi 21 juin dans le parc Saint Pierre au niveau du terrain de football. Avant cela, nous partirons tous ensemble de l'église Saint Pierre à 20h pour rejoindre les autres comités.

Les lampions seront distribués aux enfants qui doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte responsable.

Venez nombreux, ce jour là, c'est aussi la fête de la musique et les orchestres interpréteront leur répertoire où bon leur semble.

FRANCE CITÉVISION

Le comité de quartier « Saint Pierre 2000 » et la société France CitéVision vous convient à une journée portes ouvertes pour vous présenter le réseau télécom qui sera déployé très prochainement dans votre quartier.

Venez vous informer sur le déroulement des travaux mais également sur les services qui seront disponibles par la suite. La porte ouverte se tiendra le samedi 30 juin 2007 de 10h à 16h salle Cordier sous l'église, rue Cordier.

La société France CitéVision sera également présente lors de notre réunion publique mensuelle du lundi 2 juillet 2007 à 20h au 93 rue Valentin Haüy.

Un conseil de M. Truc : prenez une photo de votre façade ou de votre terrain avant les travaux, c'est toujours plus facile pour discuter après.

LA RÉDERIE DU DIMANCHE 26 AOÛT 2007

Les permanences afin de réserver votre emplacement sont :

Pour les habitants des rues de la réderie

samedi	9 juin	9h - 12h	
mardi	12 juin	9h - 12h	14h - 20h
vendredi	15 juin	9h - 12h	
mercredi	20 juin	9h - 12h	14h - 20h

Pour les autres rédeux

samedi	30 juin	9h - 12h
mardi	3 juillet	14h - 20h
vendredi	6 juillet	14h - 20h

Cela se passe à notre local du 104 chaussée Saint Pierre. Le prix est toujours de 4 euros le mètre linéaire. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité de la personne responsable de l'emplacement que vous louez. Il n'y a pas de réservation par téléphone.

C'EST DANS SAINT-PIERRE

- Plusieurs demandes sont parties de votre part du comité de quartier « Saint Pierre 2000 » vers les élus afin d'améliorer votre quotidien. Elles seront déclinées lors de nos réunions publiques mensuelles.
- Il nous a été demandé de la signalisation au sol pour le stationnement dans les rues Cosserat, Wulfran Mollet et Charles l'Abbé. Les traits de séparation n'ont pas été réalisés, une nouvelle demande est partie.
- De nouvelles poubelles ont fleuri un peu partout dans le quartier. Nous avons demandé qu'elles soient rehaussées par un distributeur de sachet afin que les propriétaires de chiens puissent ramasser les déjections de leurs animaux préférés. Des installations supplémentaires sont désirées sur le boulevard de Beauvillé.
- Plusieurs véhicules sont stationnés sur la voie publique, sans avoir changé de place depuis longtemps. Nous pouvons constater qu'ils sont en défaut d'assurance. Nous les signalons afin de prévoir l'enlèvement. La sécurité est primordiale.
- La construction de logements et d'un foyer dans la route de Doullens a commencé. Bientôt c'est sur le boulevard de Beauvillé, en remplacement du magasin de meubles « Le confort pour tous » qu'une construction va voir le jour.
- Une demande de permis de construire a été déposée en mairie pour la construction de quatre bâtiments de 51 logements au 126 rue Valentin Haüy.

NOS VOYAGES À VENIR

Le mercredi 11 juillet, c'est une journée à Quend plage que nous vous proposons. Le prix est de 10 euros pour les adhérents et de 15 euros pour les non adhérents. C'est gratuit pour les enfants jusque 12 ans accompagnés d'un parent adhérent. Le prix comprend le transport uniquement. La date limite des inscriptions est le 15 juin. Le départ s'effectue à 9h et le retour à 19h le tout à l'église Saint Pierre d'Amiens.

Le mercredi 8 août, nous vous emmenons au Touquet Paris-Plage pour la journée. Le prix est de 13 euros pour les adhérents et de 18 euros pour les non adhérents. C'est gratuit pour les enfants jusque 12 ans accompagnés d'un parent adhérent. Le prix comprend le transport uniquement. La date limite des inscriptions est le 30 juin. Le départ s'effectue à 9h et le retour à 19h le tout à l'église Saint Pierre d'Amiens

Le mardi 28 août, nous vous proposons la réserve africaine de Thoiry. Le prix est de 37 euros pour les adultes adhérents et de 30 euros pour les enfants de 3 à 18 ans dont un des parents est adhérent. Pour les extérieurs, le prix adulte est de 42 euros et de 32 euros pour les enfants de 3 à 12 ans. Le prix comprend le transport, les visites. Il ne comprend pas les repas (possibilité de restauration sur place). La date limite des inscriptions est le 30 juin. Les heures seront communiquées ultérieurement.

Le dimanche 16 septembre, un repas croisière le midi sur les bateaux mouches à Paris et temps libre l'après midi. Le prix est de 80 euros pour les adhérents et de 90 euros pour les non adhérents. C'est 50 euros pour les enfants de 1 à 12 ans. Le prix comprend le transport, la croisière, le repas. La date limite des inscriptions est le 30 juin. Les heures seront communiquées ultérieurement.

Le samedi 10 novembre, un repas spectacle « Le Grand Cabaret » au Vieux Berquin. Revues hautes en couleurs où se mêlent artistes, animaux, voitures. Le prix est de 80 euros pour les adhérents et de 90 euros pour les non adhérents. Le prix comprend le transport, la revue, le repas. La date limite des inscriptions est le 30 juin. Les heures seront communiquées ultérieurement.

L'inscription à l'avance pour nos voyages est obligatoire auprès du comité avec le règlement. Les bulletins d'inscription sont à retirer chez :

Coif'Mod
4, rue Roger Onfray
à Amiens

Pâtisserie Saint Pierre
2, rue Léon Dupontreué
à Amiens

Boucherie Somme Viandes
166, chaussée Saint Pierre
à Amiens

Vous pouvez le télécharger sur le site : www.ucq-amiens.org onglet « Les comités » prendre « Saint Pierre » choix « activités du comité ».

Le bulletin d'inscription est à retourner au 104 chaussée Saint Pierre avec le règlement. « Attention aux dates limites ». Les voyages proposés seront réalisés avec un minimum de 40 personnes.

Le prix pour le membre de l'association est valable uniquement pour le possesseur de notre carte. Pour un couple, il faut donc deux cartes. Les enfants mineurs profitent de la carte du parent. La carte coûte 8 euros pour l'année.

PERSÉVÉRANCE

En juin 2005, les jeunes de la rue de l'Étang St Pierre sont venus nous voir lors d'une permanence afin d'obtenir des bancs dans leur rue. En effet avec les travaux de la résidence Pierre et Marie Curie de la rue Valentin Haüy le parc qui servait de lieu de rencontre a été détruit. Nous avons remonté la demande aux élus et après avoir suivi le dossier, deux ans après c'est la pose d'un premier banc..... (bientôt un deuxième !)

LES ASTUCES DE MONSIEUR TRUC

Le carrelage encrassé :

Un vieux truc de grand-mère pour nettoyer vos carrelages en profondeur : ne jetez plus l'eau de cuisson des pommes de terre, c'est un excellent produit d'entretien grâce à l'amidon qui absorbe les salissures et la graisse ! Versez l'eau de cuisson encore chaude sur votre sol, frottez, puis rincez à l'eau claire au bout de 10 minutes.

LE REPAS DE RUE

Cette année, il se déroulera le dimanche 1er juillet dans le parc au bas de l'avenue du Général De Gaulle (derrière l'ancien restaurant et le photographe Nisso). Nous vous donnons rendez-vous à 12 heures afin de pique-niquer ensemble. Vous apportez votre couverture ou votre table, vos chaises et surtout votre repas. Nous vous offrons l'apéritif et nous déjeunerons ensemble en discutant et pourquoi pas en parlant de projet.

LE STATIONNEMENT

Notre réunion publique mensuelle du mois d'avril avait pour objet principal « Le stationnement payant dans Saint Pierre ». Dans notre quartier, nous avoisinons les 11000 habitants et possédons plus de 100 commerces. Nous étions ce soir là à peine 150 citoyens et 2 commerçants (le bar tabac « Le Saint Pierre » et la boucherie « Somme Viandes »).

Le quartier Saint Leu, quartier situé entre Saint Pierre et le centre ville, possède déjà beaucoup de stationnements payants. Des rues comme la rue « De La Dodane » sont interdites au stationnement par la pose de bîtes. Tout comme le quartier Saint Anne, ce quartier va bientôt voir des rues en stationnement résidentiel et cela limite dans la journée le stationnement public libre.

Il n'y a pas si longtemps que cela, sur le boulevard de Beauvillé, au niveau du magasin de meubles, il y avait quelques voitures stationnées pour la journée. Maintenant, les voitures sont présentes jusqu'aux bâtiments en verre. L'association qui organise la visite des hortillonnages a constaté que les visiteurs avaient de plus en plus de problèmes pour se garer.

Pendant les vacances, le comité de quartier va continuer de travailler sur le sujet. Ce n'est pas lorsqu'il va nous être imposé un mode de stationnement qu'il faudra réagir. Nous devons posséder un dossier ficelé et valable, monté grâce à la démocratie locale participative, c'est à dire avec VOUS !

Nous vous proposerons une nouvelle réunion à la rentrée. Et après pour les RÂLEURS, il sera trop tard ... !

COMMENT RESTER EN CONTACT ?

De vive voix, par nos réunions mensuelles qui se déroulent normalement le premier lundi de chaque mois au 93 de la rue Valentin Haüy à 20h00.

Lors de nos permanences au 93 de la rue Valentin Haüy le premier lundi de 19 h à 20 h et le premier mercredi de 17 h à 18 h et cela chaque mois.

Par courrier :
Comité de Quartier
Saint Pierre 2000
104 chaussée Saint Pierre
80080 Amiens

Par téléphone, fax
avec répondeur au :

03-22-43-63-52

Par messagerie électronique

cq.stpierre@amiens-metropole.com
ou
saint-pierre-2000@voilà.fr

Pour connaître le comité de quartier et nos actions :

<http://www.ucq-amiens.org> - onglet : " Les comités ", choix : Saint Pierre 2000

Notre nouveau site internet : <http://saint-pierre-2000.site.voila.fr/>